

Conditions générales



Chers parents et chers gymnastes,
Nous sommes heureux de vous compter parmi les membres de notre société et souhaitons vous présenter plusieurs points qui nous semblent importants pour une bonne collaboration ainsi que le bon fonctionnement de nos cours.

Inscriptions

Les inscriptions sont à remplir en ligne sur notre site internet www.gym-hirondelle.ch, une confirmation vous sera transmise par votre monitrice ou la monitrice de votre enfant. A l'issue de l'inscription, une facture vous sera envoyée par email (facture papier 2.-) et sera payable à 30 jours. En cas de retard, des frais de rappel s'appliqueront.

Pour les enfants de 6 à 18 ans résidant sur la commune de Conthey, les chèques Sport & Culture sont acceptés et doivent être remis à la monitrice d'ici fin septembre au plus tard.

Une fois inscrit et/ou dès le troisième cours (2 cours d'essai gratuits), la cotisation est due même si vous ou votre enfant arrêtez en cours de saison. Les exceptions (grossesse, maladie, accident) seront traitées de cas en cas.

Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'autres informations doit être signalé rapidement auprès de votre monitrice ou de la responsable du registre des membres.

Protection des données

Les coordonnées personnelles transmises lors de l'inscription serviront uniquement pour notre facturation, pour nos fichiers internes ainsi que pour l'enregistrement obligatoire auprès de la Fédération Suisse de Gymnastique, elles ne seront ni divulguées, ni utilisées hors de ces deux contextes. Les photos prises lors des cours, soirées ou concours en public pourront être publiées sur notre site internet ou réseaux sociaux mais en aucun cas ne seront diffusées à d'autres fins.

Présence

Les monitrices conçoivent leurs leçons avec une certaine progression et implication, c'est pourquoi nous comptons sur la présence régulière de chaque gymnaste. Toute absence doit être excusée auprès de la monitrice avant la leçon.

Tenue

Les gymnastes devront se présenter dans une tenue adéquate pour faire de la gymnastique et les cheveux longs devront être attachés. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous demandons qu'aucun bijou ou montre ne soit portés durant les leçons. Les monitrices donneront plus d'indications concernant les cours compétition.

Matériel

Le matériel acheté par la société (par ex. : justaucorps, engins à main, costumes, etc...) appartient à la société. Merci d'en prendre soin et de le restituer en temps voulu.

Concours, compétitions et soirée annuelle

La présence des gymnastes aux soirées de gym et aux différents concours pour les groupes concernés est obligatoire. Les frais d'inscription aux concours et compétitions sont pris en charge par notre société (sauf pour le groupe active/adulte et les cartes de fêtes), pour tout désistement de dernière minute, ces frais vous seront facturés.

Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale annuelle se tiendra le jeudi 8 octobre 2026, votre présence est souhaitée, une convocation vous parviendra par le biais de votre monitrice en temps voulu.

Pour d'autres informations, vos monitrices ainsi que les membres du comité sont à votre disposition.

Nous vous souhaitons une excellente saison gymnique en notre compagnie !